

Avis n° 2023/04
relatif à l'accréditation de
l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg à
délivrer un titre d'ingénieur diplômé

École

Nom :	Institut national des sciences appliquées de Strasbourg
Nom de marque :	INSA Strasbourg
Type :	Public
	Sous tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche
Académie :	Strasbourg
Site de l'école :	Strasbourg

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admissions, droits d'inscription, etc...) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accréditation>

Suivi des accréditations précédentes

Avis n° 2016/01-01; Avis n° 2018/10-03 ; Avis n° 2021/11-02

Objet de la demande d'accréditation

Catégorie PE (périodique, renouvellement d'accréditation) :

Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées de Strasbourg, spécialité génie civil, en formation initiale sous statut d'étudiant, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue
Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées de Strasbourg, spécialité génie énergétique, en formation initiale sous statut d'étudiant, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue
Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées de Strasbourg, spécialité génie électrique, en formation initiale sous statut d'étudiant, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue
Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées de Strasbourg, spécialité génie mécanique, en formation initiale sous statut d'étudiant, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue
Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées de Strasbourg, spécialité mécatronique, en formation initiale sous statut d'étudiant, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue
Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées de Strasbourg, spécialité plasturgie, en formation initiale sous statut d'étudiant, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue
Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées de Strasbourg, spécialité topographie, en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue
Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées de Strasbourg, spécialité mécanique, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue.

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L.642-1 et R.642-9 ;
- Vu la demande présentée par l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg ;

Vu le rapport établi par Pascal BIDAN (membre de la CTI, rapporteur principal) et Fabrice LOSSON (membre de la CTI, co-rapporteur), Michel Andrieux (expert auprès de la CTI), Emmanuel NATCHITZ (expert auprès de la CTI), Pierre Yves BRAZIER (expert auprès de la CTI), Maria Dolores

GURRUCHAGA (experte internationale auprès de la CTI), Luka MAYEN (expert élève ingénieur auprès de la CTI), présenté en assemblée plénière de la CTI le 18 avril 2023 ;
L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement de l'accréditation de l'école pour délivrer les titres suivants	Voie de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées de Strasbourg, spécialité génie civil , sur le site de Strasbourg	Formation initiale sous statut d'étudiant	2023	2027-2028	maximale
Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées de Strasbourg, spécialité génie civil , sur le site de Strasbourg	Formation initiale sous statut d'apprenti	2023	2027-2028	maximale
Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées de Strasbourg, spécialité génie civil , sur le site de Strasbourg	Formation continue	2023	2027-2028	maximale
Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées de Strasbourg, spécialité génie énergétique , sur le site de Strasbourg	Formation initiale sous statut d'étudiant	2023	2027-2028	maximale
Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées de Strasbourg, spécialité génie énergétique , en partenariat avec l'ITII Alsace, sur le site de Strasbourg	Formation initiale sous statut d'apprenti	2023	2027-2028	maximale
Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées de Strasbourg, spécialité génie énergétique , en partenariat avec l'ITII Alsace, sur le site de Strasbourg	Formation continue	2023	2027-2028	maximale
Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées de Strasbourg, spécialité génie électrique , sur le site de Strasbourg	Formation initiale sous statut d'étudiant	2023	2027-2028	maximale
Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées de Strasbourg, spécialité génie électrique , en partenariat avec l'ITII Alsace, sur le site de Strasbourg	Formation initiale sous statut d'apprenti	2023	2027-2028	maximale
Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées de Strasbourg, spécialité génie électrique , en partenariat avec l'ITII Alsace, sur le site de Strasbourg	Formation continue	2023	2027-2028	maximale

Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées de Strasbourg, spécialité génie mécanique , sur le site de Strasbourg	Formation initiale sous statut d'étudiant	2023	2027-2028	maximale
Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées de Strasbourg, spécialité génie mécanique , sur le site de Strasbourg	Formation continue	2023	2027-2028	maximale
Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées de Strasbourg, spécialité mécatronique , sur le site de Strasbourg	Formation initiale sous statut d'étudiant	2023	2027-2028	maximale
Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées de Strasbourg, spécialité mécatronique , en partenariat avec l'ITII Alsace, sur le site de Strasbourg	Formation initiale sous statut d'apprenti	2023	2027-2028	maximale
Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées de Strasbourg, spécialité mécatronique , sur le site de Strasbourg	Formation continue	2023	2027-2028	maximale
Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées de Strasbourg, spécialité plasturgie , sur le site de Strasbourg	Formation initiale sous statut d'étudiant	2023	2027-2028	maximale
Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées de Strasbourg spécialité plasturgie , en partenariat avec POLYVIA Formation, sur le site de Strasbourg	Formation initiale sous statut d'apprenti	2023	2027-2028	maximale
Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées de Strasbourg, spécialité plasturgie , sur le site de Strasbourg	Formation continue	2023	2027-2028	maximale
Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées de Strasbourg, spécialité topographie , sur le site de Strasbourg	Formation initiale sous statut d'étudiant	2023	2027-2028	maximale
Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées de Strasbourg, spécialité topographie, sur le site de Strasbourg	Formation continue	2023	2027-2028	maximale
Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées de Strasbourg, spécialité mécanique , en partenariat avec ITII Alsace, sur le site de Strasbourg	Formation initiale sous statut d'apprenti	2023	2027-2028	maximale
Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées		2023	2027-2028	maximale

de Strasbourg, spécialité mécanique, en partenariat avec ITII Alsace, sur le site de Strasbourg	Formation continue			
---	--------------------	--	--	--

La Commission valide le processus VAE mis en place dans l'école.

La Commission valide le dispositif du contrat de professionnalisation mis en place dans l'école.

Cet avis s'accompagne d'une **injonction** relative à un plan d'actions portant sur le déploiement de la démarche qualité et son appropriation par les équipes. Ce document est à transmettre pour **le 15 juillet 2023**, au département qualité et reconnaissance des diplômes de la DGESIP, en charge du greffe de la CTI (greffe-cti@education.gouv.fr).

Cet avis s'accompagne des recommandations suivantes :

Pour l'école (INSA Strasbourg)

- Relancer la démarche qualité, faire approuver la feuille de route par le conseil d'administration ;
- Intégrer, dans les négociations à venir avec le MESR et dans le rattrapage budgétaire, les opportunités de développement formation et recherche offertes par les nouveaux locaux en 2024 ;
- Préciser avant fin 2025 l'évolution de la note stratégique, ciblant les financements externes et proposant une stratégie (post rattrapage DGESIP) de développement des effectifs étudiants ;
- Bâtir un plan d'action pour mieux anticiper les départs à la retraite des enseignants-chercheurs, enseignants et personnels administratifs ;
- Élaborer une feuille de route RSE et la faire approuver par le conseil d'administration ;
- Compléter la fiche RNCP sous son nouveau format sur le site de France Compétences en enregistrement de droit, renforcer la cohérence entre la démarche compétence déployée en interne et la description développée dans la fiche, en particulier en relation avec la structuration en blocs de compétences ;
- Définir les priorités pour le développement international de l'école, pour améliorer la mobilité entrante ;
- Accentuer la transversalité entre les formations, notamment en s'appuyant sur les outils numériques et l'atelier échelle 1 ;
- Améliorer le sentiment d'appartenance des apprentis à l'école, renforcer les temps d'échanges et des événements communs entre les étudiants et les apprentis ;
- Augmenter la fréquence des observatoires des métiers et de l'emploi, et s'assurer d'une certaine homogénéité entre spécialités.

Pour la spécialité génie civil

- Accélérer le développement des aspects management de projet et processus BIM.

Pour la spécialité génie énergétique

- Renforcer l'exposition à la recherche des apprenants.

Pour la spécialité génie électrique

- Renforcer l'exposition à la recherche des apprenants, l'avancer dans le cursus.

Pour la spécialité génie mécanique

- Étudier le rapprochement de la spécialité avec la spécialité mécanique.

Pour la spécialité plasturgie

- Proposer davantage de cours en anglais.

Pour la spécialité topographie

- Renforcer la visibilité de cette spécialité dans le concours INSA.

Pour la spécialité mécanique

- Renforcer l'exposition à la recherche des apprentis ;
- Étudier le rapprochement de la spécialité avec la spécialité génie mécanique ;

- Analyser les écarts de salaires femme-homme et proposer des actions en lien avec les partenaires industriels.

L'école établira un **tableau de suivi** des recommandations et sur l'avancement du plan d'actions suite à injonction. Ce document est à transmettre **le 15 décembre 2025**, exclusivement sous format numérique, au département qualité et reconnaissance des diplômes de la DGESIP, chargé du greffe de la CTI (greffe-cti@education.gouv.fr).

Le label européen pour les formations d'ingénieur **EUR-ACE®**, **niveau master**, est attribué aux diplômes suivants :

Intitulé du diplôme	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées de Strasbourg, spécialité génie civil	2023	2027-2028
Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées de Strasbourg, spécialité génie énergétique	2023	2027-2028
Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées de Strasbourg, spécialité génie électrique	2023	2027-2028
Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées de Strasbourg, spécialité génie mécanique	2023	2027-2028
Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées de Strasbourg, spécialité mécatronique	2023	2027-2028
Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées de Strasbourg, spécialité plasturgie	2023	2027-2028
Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées de Strasbourg, spécialité topographie	2023	2027-2028
Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées de Strasbourg, spécialité mécanique	2023	2027-2028

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 19 avril 2023

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 16 mai 2023.



La présidente
Elisabeth CRÉPON